

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Wick Chafing Fuel

Date d'impression: 18.07.2011

Page 1 de 6

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**Identificateur de produit**

Wick Chafing Fuel

N° CAS: 111-46-6
N° Index: 603-140-00-6
N° CE: 203-872-2

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société: VANHEST GERMANY
Rue: Volbachstraße 41
Lieu: D-99880 Hörselgau
Téléphone: +49 3622 209777

Numéro de téléphone d'appel d'urgence: +49 3622 209777

SECTION 2: Identification des dangers**Classification de la substance ou du mélange**

Indications de danger : Nocif
Phrases-R:
Nocif en cas d'ingestion.

Classification SGH

Catégories de danger:
Toxicité aiguë: Acute Tox. 4
Mentions de danger:
Nocif en cas d'ingestion.

Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement: Danger
Pictogrammes: GHS07

**Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

2,2'-oxydiéthanol, diéthylène glycol

Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**Substances**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Wick Chafing Fuel

Date d'impression: 18.07.2011

Page 2 de 6

Composants dangereux

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification	
N° Index	Classification SGH	
N° REACH		
203-872-2	2,2'-oxydiéthanol, diéthylène glycol	100 %
111-46-6	Xn R22	
603-140-00-6	Acute Tox. 4; H302	

Textes des phrases R- et H- voir le chapitre 16.

SECTION 4: Premiers secours**Description des premiers secours****Indications générales**

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver avec: Eau. Changer les vêtements imprégnés.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

Après ingestionSe rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Traitement médical nécessaire.
Attention en cas de vomissement: risque d'aspiration!**Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Identification des dangers: Lésions du foie et des reins.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
Agents d'extinction appropriés: mousse résistante à l'alcool. Eau pulvérisée. Poudre d'extinction. Dioxyde de carbone (CO2).**Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Eloigner le produit de la zone d'incendie.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuel

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Wick Chafing Fuel

Date d'impression: 18.07.2011

Page 3 de 6

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

SECTION 7: Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Si l'aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, assurer dans la mesure du possible une bonne ventilation de la zone de travail. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Préventions des incendies et explosion

Avant d'ouvrir l'emballage, prévoir des extincteurs prêts à l'usage.

Information supplémentaire

mesures techniques: Mesures pour éviter la formation d'aérosol et de poussière : dispositifs fermés.
Matériau approprié pour le sol : Résistant aux solvants. Matériau approprié pour Récipient:
Aluminium. Acier inoxydable. polyéthylène.
Matériau déconseillé pour Récipient: Zinc.

Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Conserver sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
Protéger contre : forte chaleur. Lumière. humidité.

Indications concernant le stockage en commun

Matériau approprié pour Récipient: Aluminium. Acier inoxydable. polyéthylène.
Matériau déconseillé pour Récipient: Zinc.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Avant d'ouvrir l'emballage, prévoir des extincteurs prêts à l'usage.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Se laver les mains et le visage à la fin du travail. Au poste de travail, ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ni priser.

Protection respiratoire

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire. appareil respiratoire à filtre anti-gaz (EN 141).

Protection des mains

Matériau approprié: NR (Caoutchouc naturel, Latex naturel). CR (polychloroprènes, Caoutchouc chloroprène). NBR (Caoutchouc nitrile). FKM (caoutchouc fluoré). PVC (Chlorure de polyvinyle).
Avant l'emploi, vérifier l'étanchéité / la perméabilité.

Protection des yeux

Protection oculaire appropriée : Lunettes à monture. Lunettes à coques.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Wick Chafing Fuel

Date d'impression: 18.07.2011

Page 4 de 6

Protection de la peau

Pour protéger d'un contact dermique direct, il est nécessaire de porter une protection corporelle (en plus des vêtements de travail habituels). Protection corporelle appropriée : Combinaison de protection contre les substances chimiques. Tablier. Tablier de protection.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: liquide
Couleur: transparent
Odeur: inodore

Testé selon la méthode

pH-Valeur: 7

Modification d'état

Point/intervalle de fusion: -6 °C
Point d'ébullition: 244 °C
Point d'éclair: 140 °C
Limite inférieure d'explosivité: 1,7 vol. %
Limite supérieure d'explosivité: 37 vol. %
Pression de vapeur:
(à 50 °C) 0,03 hPa
Densité: 1,12 g/cm³
Teneur en solvant: 100,00 % , 1120 g/l

SECTION 10: Stabilité et réactivité**Matières incompatibles**

Agents oxydants, fortes.

SECTION 11: Informations toxicologiques**Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Toxicité aiguë, dermique.

N° CAS	Substance		Méthode Dose		Espèce	h
	Voies d'exposition					
111-46-6	2,2'-oxydiéthanol, diéthylène glycol					
	Toxicité aiguë par voie orale	ATE	500 mg/kg			
	Toxicité aiguë par voie cutanée	DL50	11890 mg/kg	lapin		

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Toxicité aiguë, par voie orale DL50: Rat. 12.600 mg/kg

Toxicité aiguë, dermique DL50: Rat. 11.900 mg/kg

Information supplémentaire référentes à des preuves

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

SECTION 12: Informations écologiques

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Wick Chafing Fuel

Date d'impression: 18.07.2011

Page 5 de 6

Toxicité

Toxicité pour le poisson CL50: 75.200 mg/l

N° CAS	Substance			
	Toxicité aquatique	Méthode	Dose	Espèce
111-46-6	2,2'-oxydiéthanol, diéthylène glycol			h
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	> 32000 mg/l	Gambusia affinis
				96

Potentiel de bioaccumulation**Coefficient de partage n-octanol/eau**

N° CAS	Substance	Log Pow
111-46-6	2,2'-oxydiéthanol, diéthylène glycol	-1,98 (25°C)

Information supplémentaire

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets-Produit

160305 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; loupés de fabrication et produits non utilisés; déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses
Classé comme déchet dangereux.

Code d'élimination des déchets- Emballages contaminés

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus
Classé comme déchet dangereux.

L'élimination des emballages contaminés

Eau (avec détergent). Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

SECTION 14: Informations relatives au transport**Information supplémentaire**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

SECTION 15: Informations réglementaires**Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

1999/13/CE (COV): 1120 g/l

Prescriptions nationales

Limitation d'emploi: Observer les contraintes liées au travail des jeunes. Observer les contraintes liées au travail des femmes enceintes et allaitantes.

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Wick Chafing Fuel

Date d'impression: 18.07.2011

Page 6 de 6

SECTION 16: Autres informations**Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3**

Nocif en cas d'ingestion.

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3

Nocif en cas d'ingestion.